REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PRODUCTION ANIMALE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL TCHAD (PRAPS-2TD)

N* 807/ MEPA/SG/PRAPS-2TD/2025

UNITE - TRAVAIL - PROGRES



Avis d'Appel d'Offres National

- 1.Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-2D) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre du présent Marché portant sur la Construction et la Réhabilitation de Quarante Cinq (45) Seuils d'épandages dans les provinces du Wadi Fira, de l'Ennedi Est et de l'Ennedi Ouest dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2TD).
- 2. L'Unité de Coordination du Projet (PRAPS-2TD) à travers le Ministère de l'Elevage et de la Production Animale invite par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé pour la réalisation de la Construction et Réhabilitation de Quarante Cinq (45) Seuils d'épandages dans les provinces du Wadi Fira, de l'Ennedi Est et de l'Ennedi Ouest dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2TD), de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en trois (03) lots distincts:
- ✓ Lot 1 : Construction de quinze (15) Seuils d'épandages dans l'Ennedi Ouest, pour un délai d'exécution de (08) mois, hors période hivernale ;
- ✓ Lot 2 : Construction et réhabilitation de quinze (15) Seuils d'épandages dans l'Ennedi Est, pour un délai d'exécution de huit (08) mois hors période hivernale
- ✓ Lot 3 : Construction et réhabilitation de quinze (15) Seuils d'épandages dans le Wadi fira, pour un délai d'exécution de huit (08) mois hors période hivernale.
- N.B: les lots sont indépendants. L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut gagner qu'un seul lot.
- 3. La procédure sera conduite conformément aux procédures d'appel d'offres national ouvert (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement du projet d'investissement » version de Novembre 2020, et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement ». Ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles
- 4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires au PRAPS-2TD auprès de *ISSA GOUKOUNI NOUR*, Spécialiste en passation de marchés du PRAPS-2TD <u>Email : issagoukouni73@gmail.com</u> et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 8h : 00 à 15h : 00 à l'adresse indiquée ci-dessous.
- 5.Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse indiquée ci-après contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA ou de sa contrevaleur en devises. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un récépissé au sein du Projet (PRAPS-2TD), les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 5 Novembre 2025 et à 10 heures précises. La remise des soumissions par voie électronique n'est pas autorisée. Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écarté. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le 05 Novembre 2025 à 11 heures dans la salle de réunion du Ministère de l'Elevage et de la Production Animale.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offres par lot suivant :

Lot-1:9300000 FCFA; Lot-2:9300000 FCFA; Lot-3:9300000 FCFA;

Le délai de validité de l'offre est de 120 jours pour chaque lot à partir de l'ouverture des plis.

- 7. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).
- 8. Veuillez noter que le Règlement de passation des marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de notification d'attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
- 9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-II) sis aux locaux de l'Institut de Recherche en Elevage et du Développement(IRED), ex. Laboratoire Vétérinaire de Farcha

E-mail: yakhoubbrahimdjouma@gmail.com ou issagoukouni73@gmail.com

Tél.: (+235) 66 20 52 41/66 29 43 07

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage et de la Production Animale

Dr OUSMANE YOSKOYE SOUGOUMI